

L'équipe de Grant Thornton Société d'Avocats est intervenue dans le cadre de l'acquisition d'Erméo SAS par Causeway Technologies Ltd.

10 mai 2021, Grant Thornton Société d'Avocats est intervenu pour accompagner Causeway Technologies Ltd dans le cadre de l'acquisition d'Erméo SAS.

Causeway Technologies Ltd, est le plus grand fournisseur de logiciels du marché de la construction au Royaume-Uni. Causeway offre une suite croissante de solutions logicielles dans le *cloud* qui soutiennent et numérisent la performance des projets de première ligne et les opérations de la chaîne d'approvisionnement. Causeway joue un rôle clé à chaque étape du cycle de vie de la construction – de la conception de l'infrastructure à la planification des coûts, en passant par les appels d'offres, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la construction et la maintenance sur le terrain – en offrant une meilleure visibilité et un meilleur contrôle de chaque processus.

Fondée en 2015, l'entreprise Erméo SAS a développé un logiciel de gestion de services sur site licencié aux secteurs de la construction, de l'entretien des autoroutes, de l'exploitation des réseaux ferroviaires, du pétrole et du gaz, de la fabrication et des transports publics. Le logiciel vient compléter les solutions existantes et développées par Causeway dans le secteur de la construction et vient ainsi renforcer sa stratégie visant à créer la plateforme numérique la plus puissante pour l'industrie de la construction

Grant Thornton Société d'Avocats a conseillé Causeway Technologies Ltd sur l'ensemble des travaux de *due diligence* fiscale.

L'équipe fiscale de Grant Thornton Société d'Avocats était composée de **Stéphany Brévost** et **Elvire Tardivon-Lorizon**, Avocats Associées et d' **Amanda Quenette**, **Ronan Journoud**, et **Nesrine Akkouche**, Avocats.

Causeway Technologies Ltd a été accompagnée par le cabinet Osborne Clarke pour les aspects juridiques. L'équipe était coordonnée par **David Haccoun**, Associé et **Anne-Laure Laroussinie**, Counsel . La diligence financière a été réalisée par le cabinet BDO. L'équipe était coordonnée par **Alban Cabanis**, Associé et **Guillaume Buscaglia**, Directeur.

Pour plus d'informations, contactez :

Agnès de Ribet
Directrice du Marketing, de la Communication et du Business
Development
T 01 41 25 86 72
E agnes.deribet@fr.gt.com

Loïc Djaffardjee
Responsable des relations media
T 01 41 25 85 65 / 06 49 92 29 28
E loic.djaffardjee@fr.gt.com

À propos de Grant Thornton Société d'Avocats

Grant Thornton Société d'Avocats accompagne ses clients dans toutes leurs opérations stratégiques, que ce soit dans un contexte national ou international, grâce à une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du droit des affaires.

Le cabinet offre à une clientèle nationale et internationale l'ensemble des prestations nécessaires à la gestion juridique et fiscale des entreprises en intervenant sur des problématiques de droit des sociétés, de due diligences juridiques, fiscales, sociales et contractuelles, de fusions et acquisitions, de droit fiscal, de TVA et commerce international, de mobilité internationale, de droit commercial, droit social et enfin de contentieux des affaires.

© 2021 Grant Thornton Société d'Avocats, Tous droits réservés. Grant Thornton Société d'Avocats est le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France, dont la société SAS Grant Thornton est le membre français du réseau Grant Thornton International Ltd (GTIL).